

2^{ème} conseil de gouvernance Pays Saint-Omer

Invitation presse
Le mercredi 14 septembre 2011 à 11h30
à l'école d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale à Longuenesse

En présence de

Pierre de SAINTIGNON, Vice-Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge du Développement Economique, du Schéma Régional de Développement Economique et de la Formation Permanente,
André BONNIER, Président du Pays Saint-Omer,
Joël DUQUENOY, Président de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer.

Lors de l'adoption de son Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) le 24 novembre 2005, la Région Nord-Pas de Calais a réaffirmé son ambition en matière de développement économique. La Région veut ainsi poursuivre la construction d'une grande région économique en Europe, dans le cadre d'une gouvernance économique régionale partagée, en favorisant une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires.

Les Plans Locaux de Développement Economique (PLDE) instaurent ainsi une gouvernance locale par le pilotage conjoint d'actions qui traduisent les points de rencontre entre les priorités économiques portées par le territoire et les enjeux retenus et mis en œuvre au niveau régional. A cet effet, le SRDE initie une nouvelle gouvernance partagée avec le Pays Saint-Omer formalisée par la signature d'une charte d'engagement avec l'ensemble des partenaires lors de la visite de Pierre de SAINTIGNON le Mercredi 9 décembre 2009. Ils permettent ainsi de renforcer la convergence et la synergie des politiques et interventions publiques en matière de développement économique local.

2^{ème} conseil de gouvernance du Plan Local de Développement Economique du Pays Saint-Omer

Ce 2^{ème} conseil de gouvernance du PLDE du Pays Saint-Omer se réunira le Mercredi 14 septembre 2011. La conférence de presse abordera trois points majeurs :

→ La filière papier carton

Avec un effectif proche de 7 000 personnes la région Nord - Pas-de-Calais est la **deuxième région productrice de Papier-Carton en France**. La production se concentre essentiellement autour du Pays de Saint-Omer et de la métropole Lilloise. Les enjeux de la filière Papier-Carton sont très importants par rapport aux restructurations industrielles subies ces dernières années sur le territoire du Nord - Pas de Calais.

Une rencontre est prévue avant le conseil de gouvernance avec des entreprises de la filière papier carton participant au développement de la grappe d'entreprises Nord Package. Ces entreprises se sont rassemblées pour mener un projet commun autour des axes suivants: la **valorisation et récupération de vieux papier**, l'**optimisation des process**, la **promotion de la filière**. 11 entreprises adhèrent à la démarche ce qui correspond à 2 000 emplois. En parallèle, le territoire a lancé une étude d'opportunité pour l'**ouverture d'une licence professionnelle « Génie de l'emballage et du conditionnement » qui devra concourir à l'excellence de cette filière**.

→ La filière eau, projet AquaPRIS

L'eau est au cœur des enjeux de développement durable sur l'Audomarois et en Nord Pas-de-Calais. La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer développe un **ambitieux Pôle de Recherche et Développement sur l'Eau** qui a pour objectif **d'accompagner et d'aider au développement de réflexions scientifiques, techniques et opérationnelles** formalisées autour de plusieurs thématiques :

- L'excellence environnementale au travers de la valorisation du marais audomarois,

celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 82

peggy.collette@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 03

antoine.sieminski@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 12

- L'excellence économique en lien avec le Cluster « Aquapris » porté par la CCI Grand Lille,
- La mise en œuvre d'un véritable programme recherche/formation,
- La protection du territoire face aux risques d'inondation,
- Le contexte des zones humides face au réchauffement climatique.

Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, un pôle d'excellence économique à vocation régionale sur la filière de l'eau basé dans l'Audomarois est en cours de mise en œuvre : il s'agit du cluster AQUAPRIS, porté par la Chambre du Commerce et de l'Industrie Grand Lille.

Le projet « Aquapris » vise à soutenir la compétitivité des entreprises par l'intégration d'éco solutions innovantes et le développement d'un tissu d'éco entreprises à forte valeur ajoutée créateur d'emplois en soutenant les projets associant entreprises et collectivités utilisatrices d'eau, les éco entreprises spécialisées et les acteurs de la recherche et de la formation. Le conseil de gouvernance permettra de présenter les résultats de l'étude de préfiguration du projet. L'objectif de cette étude était de :

- Mettre en évidence les conditions de réussite pour le déploiement d'AquaPRIS en fonction de la stratégie visée et des objectifs atteignables à 3 ans en précisant en particulier les champs de complémentarité avec les acteurs existants,
- Dégager et hiérarchiser les étapes nécessaires à la mise en place opérationnelle.

→ Etude d'opportunité économique dans le cadre du futur pôle d'échanges de Saint-Omer

Le secteur de la gare un lieu stratégique majeur. En effet, la gare est une **porte d'entrée essentielle de l'agglomération** et du Pays de Saint-Omer. Elle fait partie avec la rocade, les échangeurs autoroutiers et le canal à grand gabarit des principaux atouts modaux du territoire qui voient passer un flux conséquents de personnes. D'après une étude du Conseil régional, en 2009 la gare de Saint-Omer est classée 16^{ème} gare régionale avec plus de 2700 montées descentes par jour. C'est également 50 TER par jour en semaine. C'est également le **lieu de passage où se concentrent les modes de déplacements doux** : véritable plateforme multimodale en la matière (gare routière, gare ferroviaire,...) et en devenir d'après le schéma de développement des transports en commun. Enfin, c'est un **lieu de transition « ville-marais » pour la commune de Saint-Omer.**

Actuellement, La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et la Ville de Saint-Omer ont lancé avec l'aide de la Région Nord Pas-de-Calais une étude de projet urbain sur le secteur de la gare et du Malixoff. Cette étude d'aménagement est en cours avec le Bureau d'études SUM RESEARCH afin de définir la programmation d'une Zone d'Aménagement Concerté qui comportera de la réhabilitation urbaine et la création d'un éco-quartier.

Ce projet de renouvellement urbain devra **profiter à la cohabitation des programmes d'habitat, de services et de commerces.**

Afin de compléter les réflexions, une étude d'opportunité économique pour ce quartier a été lancée en début d'été. L'objectif consiste à permettre au maître d'ouvrage de préciser le futur projet urbain dans le domaine des équipements commerciaux et tertiaires (quantitatif et qualitatif), de définir le programme et de s'assurer de sa faisabilité économique et d'arrêter les modalités financières et juridiques et l'enveloppe financière prévisionnelle.

Ainsi par l'intermédiaire de cette étude prospective, il s'agit d'anticiper la réalisation d'un pôle d'échanges autour de la gare de Saint-Omer et la création d'un futur éco quartier en permettant le développement de commerces et services nécessaires aux futurs usagers du pôle d'échanges et futurs habitants du quartier.